



LE CREDIT LYONNAIS
Sections Syndicales de
L'OUEST



C.E. OUEST du 27 MARS 2008

Une déclaration commune de 4 organisations syndicales a été faite en cours de séance.

"La participation de la CFTD, de la CGT, de FO et de la CFTC de l'Ouest à la grève du 26 mars 2008 s'est voulue la traduction d'un désir d'expression d'un malaise général dans le personnel. Cette démarche est partagée par nombre de collègues, même non grévistes hier. Les raisons de ce malaise sont multiples et cumulatives, faisant ressortir un sentiment de manque de considération des Directions de LCL vis-à-vis de leurs salariés, et de dégradation des conditions de travail."

PROJET DE REORGANISATION DU POLE ADMINISTRATIF DES ACR DE TOURS :(consultation). Ce dossier a été présenté au CE du mois de janvier 2008.

Le CHSCT local s'est abstenu sur ce dossier.

FO a donné un avis négatif sur cette réorganisation. En effet, si elle est nécessaire pour se mettre en conformité avec SOFINCO, elle est accompagnée d'une diminution de 3,3 ETP ce qui risque de dégrader les conditions de travail de cette unité.

EVOLUTION DU SITE DE BAYEUX SUITE AU PROJET CARAT: (information préalable de la Direction)

La reprise du personnel de Gestitres par LCL s'est effectuée comme prévu. Cependant elle n'a pas été compensée par la création de plates formes téléphoniques par CA Titres qui invoque aujourd'hui des raisons concurrentielles pour ne pas tenir ses engagements.

LCL va donc être amené apporter de nouvelles activités à Bayeux. La projection des effectifs sur le site de Bayeux est la suivante :

| | Effectifs au 31/03/07 | Effectif cible 2010 | Evolution | Pré-retraites 2006-2007 | Nouveau DAFC | RT et autres départs naturels | Besoins en effectifs |
|--------------------|-----------------------|---------------------|-----------|-------------------------|--------------|-------------------------------|----------------------|
| Projections en ETP | 284 | 231 | -53 | -52 | -78 | -13 | 90 |

Le niveau d'effectif à terme correspond au besoin avec l'intégration du personnel ex-Gestitres dans les USB de Bayeux.

L'adéquation entre les deux doit être gérée dans le temps avec l'arrivée de nouvelles activités. Les prévisions sont les suivantes :

- Centralisation du traitement des ordres de la clientèle entreprise pour environ 9 ETP.
- Renforcement des plates formes Valeurs Mobilières et Assurance Vie et optimisation des traitements de l'assurance vie dans l'attente des développements informatiques (règlement des décès) pour environ 20 ETP

L'intégration de l'activité DMEI conduit à revoir le régime de travail actuel du personnel travaillant sur les activités SVP Valeurs Mobilières et Recherches-Renseignements. Le nouveau régime de travail serait de 39h hebdomadaires en une seule équipe du lundi au vendredi avec maintien des horaires variables mais adaptation des plages fixes et mobiles pour tenir compte des impératifs de l'activité.

| | Plage fixe 9h à 13h | 13h à 14h30 | Plage fixe 14h30 à 17h | 17h à 18h |
|---------|---------------------|-------------|------------------------|-----------|
| 8h à 9h | | | | |

Un dispositif particulier serait instauré le samedi matin avec un roulement prévu toutes les 5 semaines (repos 2 jours ½). Le travail du samedi serait payé en heures supplémentaires. Ce projet fera l'objet d'une information-consultation du CHSCT de Bayeux et du CE. La mise en place est prévue en juin 2008.

L'intégration des collaborateurs dans les USB se fera progressivement avec une durée de 2 mois maximum. Chaque collaborateur a un entretien de gestion avant son affectation définitive. Une formation est prévue à l'arrivée dans le nouveau poste, un tuteur est désigné et un suivi du parcours formation sera effectué.

NOUVEAU STATUT DU PERSONNEL SILCA DU CEIN de CHAMBRAY LES TOURS (demande des élus) :
SILCA est une plate-forme de production informatique de CASA. Elle gère les systèmes informatiques, l'infrastructure et la maintenance des réseaux LCL, CASA et CALYON.

SILCA a créé pour ses collaborateurs, un statut spécifique afin de devenir une filiale à part entière. La base est la convention collective de la banque, complétée par des dispositions spécifiques à SILCA, extraites de 11 accords collectifs.

Les 17 collègues du CEIN, mis aujourd'hui à disposition de SILCA, ont la possibilité de choisir le nouveau contrat SILCA ou de conserver leur statut actuel. S'ils optent pour le contrat SILCA, ils bénéficient d'un droit de retour pendant un an.

PRESENTATION DU CONCEPT "BANQUE PRIVEE" (La Direction) :

Ce concept est mis en place dans un but de perception meilleure de la qualité du service et de développement de l'image de LCL "Banque Privée". LCL souhaite se distinguer de la concurrence en aménageant des locaux spécialement pour recevoir cette clientèle. Le design choisi est moderne et sobre. Il devrait équiper l'ensemble des pôles d'ici fin 2010, en priorité au sein des agences, mais sous condition de pouvoir réaliser le concept. Sinon, des recherches seront faites pour des locaux extérieurs, le souhait de la Direction étant de rester le plus proche possible des agences.

POURSUITE DE L'INFORMATION SUR LE PLAN D'ENTREPRISE CRESCENDO II, VOLET DEVELOPPEMENT ET SES IMPACTS SUR LES UNITES DU PERIMETRE DU CE DE L'OUEST (La Direction) :

L'optimisation du maillage du réseau va se décliner dans l'Ouest de la façon suivante :

- Accélération des rénovations et automatisations des agences
- Projet d'ouverture d'agence à Nantes Beaulieu
- Ouvertures de DAB hors sites : 20 projets à l'étude
- Fermetures d'agences : 15 sont en cours d'analyse dont une majorité de périodiques

La direction a annoncé que sa décision était prise pour 9 points de vente sur la DdR Ouest qui devront fermer avant le 30 juin 2009. Il s'agit des agences de : - St Calais pour la DR Pays de Loire, - Périers et Bayeux CLP pour la Basse Normandie, - Baud, Landivisiau et Pont-Aven pour la Bretagne, - Mehun sur Yèvre et Aubigny sur Nère pour l'Est Val de Loire, - Salbris pour l'Ouest Val de Loire.

Chaque dossier fera l'objet d'une étude approfondie sur la gestion des effectifs concernés, les propositions de transfert vers d'autres agences aux clients et l'opportunité d'installer un DAB hors site.

7 autres agences pourraient être fermées au 31 décembre 2010. Les noms ne nous ont pas été communiqués. La décision sera prise par la Direction en fonction de leur évolution à fin 2008.

Création de 2 nouveaux métiers :

- Attaché commercial dans les agences à automatiser d'au moins 5 UTP et dans les agences automatisées de plus de 7 UTP. L'identification des points de vente est en cours, le but étant de développer significativement les ventes à l'accueil. Des objectifs individuels seront définis et ils toucheront des CSV. Actuellement on compte 42 vendeurs produits dans l'Ouest. Leurs missions sont quasiment identiques à celles de l'attaché commercial. Ils seront, après validation de la hiérarchie, les premiers à basculer dans ce concept.
- Conseiller immobilier. Ce poste sera créé en 2008 dans les agences de : Nantes boileau, Angers, Caen République, Orléans, Tours, Rennes monnaie, et en 2009 au Mans République. Ils auront des objectifs et percevront des CSV.

Projet d'harmonisation des horaires.

D'après la Direction, il est nécessaire pour permettre une cohérence des horaires de travail au sein du réseau, une meilleure lisibilité pour la clientèle et la simplification de la gestion de la paye. L'impact en DdR Ouest est important. Des changements de régimes de travail et de jours d'ouverture sont prévus. Il n'y aurait plus d'agence ouverte le lundi dans l'Ouest.

FO est intervenue sur ce projet d'harmonisation : La fermeture de toutes les agences de l'Ouest le lundi est une aberration d'un point de vue commercial. Dans certaines villes, LCL offrait une amplitude d'ouverture à la clientèle du lundi au samedi, répartie sur plusieurs points de vente. Nous l'avons souligné à plusieurs reprises, notamment sur les dossiers de Nantes Boileau, Le Mans et Saint Nazaire. Il est reconnu que les clients professionnels apprécient l'ouverture des agences le lundi, étant plus disponibles ce jour là. Face à la concurrence, cette offre multiple, si elle était maintenue, représenterait un plus en cette période de conquête. Nous avons demandé à la Direction de reconsidérer ce point, notamment dans les grandes villes de notre DdR. La réponse apportée est qu'aujourd'hui, les ouvertures du lundi ne sont plus qu'à la marge (environ 20 agences pour 211 que compte le périmètre) et c'est un choix propre à la Direction de l'Ouest d'ouvrir toutes les agences uniquement du mardi au samedi.

Sur un autre point du sujet, FO a fait remarquer que, lorsque la Direction a présenté ce projet, elle a indiqué que les agences auraient des horaires lisibles et identiques afin que les clients puissent les connaître sans même avoir à se renseigner. Or, on constate que, même au sein de certaines DGA, les points de vente vont avoir des horaires différents.

De plus, dans les agences classiques, le quart d'heure de sécurité pour arrêter les caisses, appliqué jusque là, n'est plus de mise. Faut-il moins de temps aujourd'hui qu'hier ? Nous pensons que non et redoutons que nos collègues de l'accueil/service réalisent davantage d'heures supplémentaires. Pour la Direction, ce laps de temps de 10 minutes après la fermeture est une directive nationale. Concernant le futur passage prévu d'un maximum d'agences à 36h50, nous avons exprimé la crainte que nos collègues continueront à réaliser 39h, sans désormais bénéficier des jours de RTT attachés à ce régime de travail. Sur le détail des formules "horaires" suggéré par la Direction, nous soutenons nos collègues qui désapprouvent une fermeture tardive le samedi (après 13h).

Suite à une question soulevée par une autre organisation syndicale, la Direction est revenue sur ce sujet plus tard dans la séance pour nous annoncer que, sur décision de la Direction Générale, l'harmonisation des horaires serait dissociée du dossier CRESCENDO II. Des discussions vont reprendre nationalement. La mise en œuvre ne se fera pas en juillet mais toutes les agences qui devront basculer le feront à la même date. Celle-ci sera connue quand ce dossier sera représenté aux instances.

RENOVATIONS AVEC AUTOMATISATION D'AGENCES : (consultations)

- **CLISSON** : (dossier présenté au CE de décembre)

Le CHSCT local a donné un avis favorable sur ce dossier ainsi que sur le local de repli.

FO a donné un avis positif sur la partie travaux et un avis négatif sur l'automatisation qui va engendrer une nouvelle dégradation des conditions de travail pendant les périodes de maintenance des automates.

- **ST SEBASTIEN SUR LOIRE** : (dossier présenté au CE de janvier)

Le CHSCT local a donné un avis défavorable sur ce dossier.

FO a suivi l'avis du CHSCT local et a donné un avis négatif sur l'ensemble de ce dossier. Ce local ne nous paraît pas adapté pour une automatisation, notamment de par sa taille et sa configuration. Nous pensons qu'il serait préférable d'attendre une opportunité de transfert.

- **ST MALO – ST SERVAN** : (dossier présenté au CE de janvier)

Le CHSCT local a donné un avis favorable.

FO a donné un avis négatif sur l'automatisation qui va engendrer une nouvelle dégradation des conditions de travail pendant les périodes de maintenance des automates. De plus, il n'est pas prévu de travaux de rénovation.

- **AURAY** : (présentation et consultation)

Le projet consiste au transfert de cette agence au 29 rue Clémenceau à Auray, le nouveau local est situé dans le même îlot. Les travaux d'automatisation sont prévus. Cette agence a un effectif de 5 UTP qui ne changera pas. Le tourisme entraîne un fort dynamisme dans le commerce et l'artisanat. La pêche est aussi très développée. La population est en constante augmentation, des retraités parisiens viennent s'installer. La construction immobilière est prospère. Il existe un potentiel de développement en comptes de particuliers. Le PNB par compte est de 720 €. L'offre automate sera la suivante : 1 Wincor 2100, 1 Wincor 2050, 1 gros DEC. Le temps de maintenance pour les automates est évalué à 0,3UTP. Le recyclage en agence n'est pas prévu. Une salle de 75 coffres est prévue, seuls 52 sont utilisés.

Les travaux devraient débuter en juin et durer 4 mois et demi.

Le CHSCT local a donné un avis favorable.

FO a donné un avis positif sur le transfert de l'agence et négatif sur son automatisation qui va pénaliser commercialement le point de vente pendant le temps de maintenance des appareils.

POINT SUR L'ORGANISATION DE LA LOGISTIQUE FACE AU DEFI DU PLAN DE DEVELOPPEMENT (demande des élus) :

Afin d'assurer le suivi de toutes les automatisations à effectuer d'ici à 2010, la Direction a instauré un Comité Immobilier Territorial mensuel. Il est présidé par M. LEBRUN. Y participent : - les représentants de l'Ouest pour la sécurité, la logistique, les travaux, l'optimisation, le développement commercial, les ressources humaines et – au niveau national le coordinateur de la DIL et un représentant de la BAP. A chaque réunion, le point est fait sur l'avancement des dossiers à finaliser en 2008 et les études préalables pour ceux de 2009.

POINT SUR LES DYSFONCTIONNEMENTS DU COURRIER (demande des élus) :

La Direction a réprécisé que l'UAC de Rennes était site pilote pour l'externalisation du courrier et son traitement par la société TCS. Les quelques difficultés rencontrées, légitimes dans une période de test, sont en voie de résolution. Aucun contrat officiel ne sera conclu avant la fin de la période d'essai, soit fin avril 2008 et il ne le sera que si le test est validé. L'UAC de Nantes a rejoint le site pilote de Rennes depuis 1 semaine.

BILAN DE LA RPC AU 4EME TRIMESTRE 2007 :

Le tableau récapitulatif de la RPC versée (part collective + part individuelle + ajustement) au niveau de la DdR Ouest nous a été communiqué. Si on compare le 4^{ème} trimestre 2006 au 4^{ème} trimestre 2007, les versements ont globalement augmenté de 23,53 %. Des différences existent entre les DR :

| | |
|----------------------|-----------|
| - Pays de Loire | + 7,51 % |
| - Basse Normandie | + 41,10 % |
| - Bretagne | + 18,21 % |
| - Est Val de Loire | + 16,48 % |
| - Ouest Val de Loire | + 19,76 % |

Si on examine le détail de la RPC, on constate les variations suivantes :

La part collective + 65,92 % et la part individuelle plus ajustement + 12,52 %, et par métier :

| | |
|------------------------------|------------|
| - Conseillers d'accueil | + 46,52 % |
| - Equipiers d'appui | + 56,89 % |
| - Conseillers particuliers | + 17,62 % |
| - Conseillers privés | + 128,11 % |
| - Conseillers professionnels | - 0,70 % |
| - DA | - 0,44 % |

A noter que les périmètres en 2006 et 2007 ont changé pour les conseillers privés, professionnels et les Directeurs d'agence.

DIVERS :

- **FO a demandé un rappel des règles de remboursement des équipiers volants, plus précisément en cas de déplacement sur Belle Ile en mer pour plusieurs jours consécutifs.** La Direction a indiqué que les règles sont les mêmes que pour les autres déplacements nécessitant des nuits d'hôtel. Le repas du soir, la nuit d'hôtel et le petit déjeuner sont remboursés sur justificatifs et dans le plafond autorisé. Les frais de route et le bateau sont pris en charge. Concernant l'indemnité pour la journée, elle dépend de la distance domicile du collaborateur/lieu de travail, à savoir – de 35 Kms = 8,69 €, de 35 à 70 Kms = 17,53 € et au-delà de 70 Kms = 26,22 €.
- **Heures supplémentaires payées et récupérées en 2007 :** Le tableau reprenant les heures payées pour 2007 nous a été remis. Le nombre total pour l'Ouest, tous métiers confondus, se monte à 2301 H 45' et concerne 106 personnes. FO a pris acte du nombre d'heures payées mais a précisé que cela ne reflète pas le nombre d'heures réellement effectuées par le personnel même si une partie est récupérée sans déclaration. FO encourage le personnel à déclarer TOUTES les heures supplémentaires, qu'elles soient payées ou récupérées.
- **Formation :** Suite à une question sur la récupération du temps de trajet, notamment quand celui-ci est réalisé le week-end, la Direction a indiqué que les horaires des formations tiennent compte, en principe, des délais de trajet, mais qu'il reste possible, exceptionnellement et au cas par cas, d'envisager la récupération si nécessaire. Un rappel sera fait dans ce sens auprès des DR.
- **L'arrêté des comptes du CE pour l'année 2007** a été présenté par l'expert comptable. FO a fait une remarque sur le résultat net. Il démontre que les bons cadeaux qui vont être offerts prochainement au personnel actif, auraient pu l'être avant les fêtes 2007, comme FO l'avait plusieurs fois demandé.
- Les **mouvements de personnel** de janvier et février 2008 et les prévisions de mars 2008 nous ont été remis.

Prochaine réunion du C.E. : Les 24 et 25 avril 2008 à Nantes

REPRESENTANTS FO AU CE :

Anny LAVAUX (Nantes Atlantica) Titulaire

Tel : 02.40.99.04.27 - Fax : 02.40.99.04.26 - e.mail : foclnantes@wanadoo.fr

Edith LAUVERGNE (Equipe Volante Basse-Normandie) Suppléante

Tel : 06.85.05.75.18 - e.mail : folclcaen@orange.fr

François TREGARO (Quimper) Représentant Syndical

Tel : 06.14.74.27.13 - e.mail : tregarof@orange.fr

Site Internet pour consulter nos résumés de CE : <http://www.fo-cl.com/ce/deo>

COORDINATEUR SYNDICAL REGIONAL F.O. :

Nadine BACA, local syndical Section FO, UAC Bayeux

Tel : 02. 31. 21. 22. 49 ou 06. 76. 45. 08 .15 - e.mail : nadine.baca@orange.fr